

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a nécessité la collaboration de nombreuses institutions et personnes. En premier lieu, il convient de remercier les ministres de la Justice Felix Braz, lequel est à l'origine de ce projet et l'a accompagné avec enthousiasme, et Sam Tanson, qui a soutenu le projet avec la même ardeur.

Nous souhaiterions également remercier les partenaires du projet, qu'ont été le Ministère de la Justice, l'Administration judiciaire, la Cour supérieure de Justice, les juridictions administratives, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, institutions représentées au sein d'un Comité d'accompagnement qui a suivi l'avancement de nos travaux étape par étape. Par leur disponibilité et leur intérêt pour le sujet d'étude, les membres du Comité ont su faciliter l'accès à certains documents, proposer des pistes de recherches supplémentaires et porter conseil tant sur des questions historiographiques que juridiques. Merci à Mesdames et Messieurs Monique Kieffer, Josée Kirps, Théa Harles-Walch, Claude D. Conter, Francis Delaporte, Carlo Heyard, Jeannot Nies, Philippe Nilles, Daniel Ruppert et Laurent Thyès. Merci également aux Archives nationales d'avoir accueilli l'historienne et archiviste Nina Janz pendant un an et demi, afin de permettre l'inventorisation de fonds d'archives nécessaires au projet.

De chaleureux remerciements sont ensuite adressés au Comité scientifique qui a encadré le projet, composé des Professeur-e-s Christoph Brüll, Andreas Fickers, Christoph Safferling, Xavier Rousseaux et Claire Zalc, de l'ancien Procureur général d'Etat Robert Biever et de la conservatrice aux Archives nationales, également docteure en histoire, Corinne Schroeder. Par leurs lectures et relectures, leurs critiques constructives, ainsi que leurs orientations en termes de bibliographie et d'archives, les membres du Comité scientifique ont apporté un soutien indispensable à la réalisation de notre travail.

Un mot de remerciement se doit ensuite d'être adressé à tous les auteurs et autrices externes à ce projet de recherche, historiens et juristes, praticiens et chercheurs, qui ont accepté d'enrichir cet ouvrage par leur regard d'expert.

Enfin, nous souhaiterions remercier les Archives nationales, la Photothèque de la Ville de Luxembourg, le Service Information et Presse du gouvernement luxembourgeois, les Musées de la ville de Luxembourg, l'Administration judiciaire et le photographe Christof Weber, pour leur assistance dans la recherche d'illustrations pour cet ouvrage, ainsi que les nombreuses photographies et numérisations qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

